

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Toujours en tête  
de PROGRES, le  
**PALAIS  
DE LA CHAUSSURE**  
vous offre la Gamme  
complète des  
**Dernières créations  
à des prix imbattables  
AU SOLDEUR**  
33, rue Pierre-Motte, 33  
ROUBAIX.

ASTHME  
SPECIALITES  
RENOMMEES  
Laboratoire scientifique  
de la  
**PHARM<sup>e</sup> DU TRICHON  
ROUBAIX**  
Docteur VERHAEGHE  
Remède, tous les jours  
Mon sprecht vlaamsch

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....		France et Belgique.....		Etranger: Tarif A.....		Tarif B.....	
	3 mois, 22.00	6 mois, 40.00	1 an, 76.00	25.00	43.00	80.00	35.00	70.00
				50.00	100.00	200.00		

ANNONCES.....	ROUBAIX.....	Tourcoing.....	Lille.....	Paris.....
	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6.	33, rue Carnot, Tél. 44, 37.	3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.

CHÈQUES  
POSTAUX  
87 LILLE

## BILLET PARISIEN

### Les négociations franco-italiennes

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
PARIS, 9 MAI (MINUIT).

MM. Briand et Henderson ont eu aujourd'hui un entretien qui peut passer pour la préface des travaux du prochain Conseil de la Société des Nations. Ils ont fait, comme les ministres des Affaires extérieures de deux pays en ont l'habitude en pareil cas, un petit tour d'horizon international. Mais l'objet principal de la conversation a été les suites de la Conférence navale et les armements italiens.

Les Anglais auraient voulu que le traité naval qui a été signé à Londres englobât non seulement les trois grandes puissances maritimes du monde, mais encore la France et l'Italie. Nous n'élisions, quant à nous, aucune objection de principe contre ce projet et ce n'est pas de notre faute s'il a échoué. Mais les prétentions de l'Italie, qui a obtenu le réajustement de la parité de tonnage avec notre pays, nous n'avons pas permis, on le sait, d'adhérer au traité naval.

Aux termes mêmes de ce traité, les conversations doivent être reprises entre la France et l'Italie pour trouver la voie d'un accord général. M. Henderson exprimant le vœu de tous ses compatriotes, facilement enclins à prendre ombrage de l'armement des puissances continentales, a insisté pour que les négociations fussent renouées le plus tôt possible. Le Gouvernement travaillait à d'ailleurs le plus grand intérêt à limiter les armements navals de la France et de l'Italie, puisqu'une course aux armements entraînerait une augmentation de tonnage pour l'Angleterre.

Mais le moment est-il bien opportun pour ramener les querelles qui avaient pris une tournure franchement désagréable pour la France? Aujourd'hui encore, la presse italienne, ou rien ne s'écrit sans autorisation officielle, poursuit une campagne contre la politique française en matière d'armement. Ne vaut-il pas mieux laisser la mauvaise humeur italienne s'affaiblir avant de reprendre des entretiens qui risqueraient dans les circonstances présentes d'être dommageables aux bonnes relations entre les deux pays?

M. Briand n'aura pas manqué de formuler cette question devant M. Henderson. Il a néanmoins déclaré au ministre anglais qu'il comptait avoir à Genève des échanges de vues avec M. Scialoja, ne serait-ce que pour obtenir des précisions sur les intentions du Gouvernement italien.

### M. Doumergue est rentré à Alger

Alger, 9 mai.

La traversée de Bône à Alger par la division présidentielle a été favorisée par un temps assez beau, réserve faite pour une forte boue qu'il a fallu subir de Bône au Cap-de-Fer, formant la pointe extrême du golfe de Philippeville, et une brume dense qui masquait en partie les côtes africaines qu'on allait suivre. Les trois bâtiments de la division : le *Duquesne*, le *Suffren* et le *Colbert* sont restés au mouillage de Bône jusqu'à 7 heures du matin, heure où l'on a procédé à l'appareillage.

La division est restée presque constamment à une dizaine de kilomètres des côtes, sauf entre les caps où elle prenait un peu de large.

Un certain nombre des hydravions venus de Bizerte pour fêter de centenaire d'Alger et participer à la revue navale demain, ont escorté pendant un certain temps la division.

La foule qui se presse sur le grand balcon algérois des boulevards dominait le port. Elle a eu un coup d'œil incomparable lorsque dès 17 h. 30, la division navale présidentielle, entrant dans la rade, passe devant les soixante quelques navires de guerre ancrés à Alger. Les salves d'artillerie réglementaires sont tirées par la flotte.

Le chef de l'Etat est souriant lorsqu'il débarque à 18 h. 30.

Le cortège gagne rapidement le Palais

### Un théâtre japonais à Paris



(Keyama View et Co.)  
Pour la première fois, une brillante et curieuse troupe d'acteurs japonais est arrivée à Paris, où elle donne une série de représentations de drames et de comédies au Théâtre Pigalle. Le jeu de ces artistes est remarquable par sa naïveté et par la frénésie soudaine de leurs gestes. Notre photo représente un combat au sabre, scène d'une pièce militaire intitulée: « Sous les remparts de Tokio ».

### Trois millions de Chinois sont morts de privations le mois dernier

Shanghai, 9 mai. — Selon de nouveaux renseignements parvenus ici, la population du Honan méridional a vécu des journées tragiques à la fin du mois d'avril, lorsque les autorités ayant refusé de payer le tribut réclamé par eux, 4.000 brigands firent irruption dans cette région, pillant, brûlant tout sur leur passage et mettant à mort dans les supplices plusieurs milliers d'habitants.

De pareils faits permettent de se rendre compte des difficultés que rencontrent les missionnaires pour remplir leur tâche dans l'intérieur du pays.

Un comité de religieux appartenant à toutes les confessions et venant du Chensi méridional est arrivé à Changhai afin de constituer un fonds pour venir en aide aux populations éprouvées par la famine.

Le nombre des Chinois qui, au sud de la vallée du Oué, auraient succombé aux privations endurées serait considérable et certains vont jusqu'à affirmer qu'il dépasse trois millions.

### Les faux tableaux de Barbizon

Paris, 9 mai. — M. Bellin, commissaire à la première brigade mobile, accompagné de l'inspecteur Moret, s'est rendu ce matin à Barbizon pour effectuer une perquisition au « Musée Millet ». D'autres opérations de police ont été faites à Fontainebleau, au domicile de M. Jean-Charles Millet.

L'opération n'a donné aucun résultat, seuls quelques documents ont été saisis.

M. Bellin est ensuite rendu à Melun où il a remis au juge d'instruction son dossier et les pièces saisies chez M. Millet.

On retrouve un fusain abandonné par Millet  
On signale que ce matin l'employé d'un courtier qui devait organiser prochainement une vente de marchandises abandonnées en douane procédait à l'inventaire d'un lot de divers objets de collection, lorsqu'il découvrit une boîte contenant un fusain qui avait été abandonné en douane. Cette boîte appartenait à Monsieur Jean-Charles Millet, artiste peintre, 9, Henriette street Caseldis square, Londres. La caisse ouverte, on découvrit qu'elle contenait un fusain sous verre, représentant des paysans au travail et portant la griffe bleue connue de Jean-François Millet : J.-F. M.

On suppose que le fusain trouvé ce matin en douane à Paris, aurait été abandonné par Jean-Charles Millet après une infructueuse tentative de vente en Angleterre. En effet, les objets d'art sont frappés de taxes très élevées et on croit que Millet aurait préféré abandonner le fusain plutôt que d'acquiescer ces droits augmentés de frais de réexpédition.

M. Milon, le juge d'instruction de Melun, commis, on le sait, pour instruire l'affaire, ne peut dire encore s'il ne sera pas obligé de procéder à de nouvelles arrestations pour complétement d'escroquerie. C'est que, dit-il, il n'a pas encore dans son dossier, qui change jour après jour, de pièce suffisante pour juger de la réalité de certains faits. Il ne sait donc pas, dans ces conditions, quelles mesures il sera amené à prendre au cours de l'instruction.

Le Musée du Louvre possède deux tableaux fausement attribués à Watteau  
Paris, 9 mai. — Au début de 1927, M. Guiffray, conservateur de la peinture au musée du Louvre, fut pris par un grand marchand de tableaux de Paris, de voir deux très beaux tableaux. Il s'agissait de tableaux demeurés dans une grande famille anglaise depuis le dix-huitième siècle. L'intermédiaire — comme il arrive souvent en cette matière — n'était pas autorisé à donner le nom des vendeurs, mais il déclarait pouvoir certifier l'origine des tableaux.

De l'avis des connaisseurs, les deux toiles étaient incontestablement de *Watteau* français du dix-huitième siècle, et très belles. Il fut devant l'assurance de leur origine donnée par le marchand, dont la compétence est notoire. M. Guiffray demanda au comité des musées nationaux d'acquiescer pour le Louvre les deux Watteau.

Le conseil en décida ainsi et dit même faire appel à ses membres afin de faciliter le paiement du prix fixé pour les deux tableaux, qui atteignait 1.500.000 francs.

L'opération effectuée, et les tableaux étant exposés au Louvre, sous le nom de Watteau : « La Plantation du mal » et « La Danse villageoise ou fête champêtre », des critiques commencèrent à élever des doutes sur l'authenticité des toiles.

M. Guiffray qui avait été le promoteur de cette acquisition, reconnut bientôt que ces toiles étaient dans la manière de Watteau, elles étaient évidemment l'œuvre de l'un des plus grands des peintres qui ont travaillé dans l'entourage du maître de Valenciennes. Il attribua nettement alors, par écrit, les deux toiles à Guiffray.

Aujourd'hui d'ailleurs — il est bon de le noter — un certain nombre de critiques estiment qu'une partie des toiles attribuées à Watteau dans les grandes collections mondiales sont dues au même Guiffray.

Le conseil des musées nationaux, considérant maintenant que les deux toiles ne sont pas de Watteau, vient de décider que son président, M. Koehlin, formerait une demande en restitution de la vente et la restitution du million et demi de francs payés pour les deux toiles.

M. Louis Gallié, avocat des musées nationaux, est chargé d'introduire une instance. Le conseil des musées ne met pas en doute que les tribunaux lui rendent justice et qu'ils accorderont pour le moins, restitution d'un million.

### Un tremblement de terre détruit une ville persane

Téhéran, 9 mai. — De graves secousses sismiques ont été ressenties dans la Perse du nord-ouest, dans les régions d'Ormizah et de Salmas, causant de très graves dégâts.

Un premier séisme a été ressenti, lundi, à Salmas et une partie de la population a dû camper hors de la ville. Une seconde s'est produite pendant la nuit. De nombreux immeubles se sont écroulés, ensevelissant les habitants, qui n'avaient pas quitté la ville. On n'a pas encore fait connaître officiellement le nombre des victimes, mais il atteint 2.000.

La ville est détruite ainsi que ses faubourgs.

### Après les émeutes de Chalapour dans les Indes

Bombay, 9 mai. — Les femmes et les enfants évacués de Chalapour sont arrivés à Pouna, mais ils n'ont pu donner de renseignements sur la situation. On croit cependant que parmi les victimes des troubles, dont le nombre exact n'est pas encore connu, se trouvent trois policiers que la foule aurait arrosés de pétrole et brûlés vifs.

Un second train transportant des femmes et des enfants de Chalapour est arrivé à Pouna. Le total des évacués est de cent cinquante. Ils ont déclaré que les émeutes, qui ont cessé seulement à 18 heures, ont dégénéré en lutte hindou-musulmane. Les policiers qui ont été brûlés vifs sont des mahométans. Des renforts sont arrivés à 22 h. 30.

Les autorités estiment qu'il y a eu une douzaine de morts, mais les évacués croient que le nombre des victimes est beaucoup plus élevé. Tous les policiers ont été blessés.

A Lahore, on a arrêté, par sédition, le secrétaire général du Congrès de Lahore.

M. Patel est arrivé à Surat. Il se rendra au Congrès des ouvriers du Gujarat au début de ce mois.

Un communiqué officiel dit que les policiers et les agents de la gabelle ont fait preuve de sang-froid et de grande patience en face des provocations des volontaires de la désobéissance civile. Les témoignages recueillis montrent que la cruauté dont on les accuse n'a pas été prouvée.

### Paul Dufour l'assassin de Radinghem est allé courageusement à l'échafaud

Vendredi matin, à quatre heures, Paul Dufour, l'assassin de Radinghem, fut exécuté par M. Rouquet, procureur de la République, qui était assisté de MM. Dejean de la Battie, substitut; Mommessin, juge d'instruction; Féron, greffier; M. Jacques Serpant, défenseur de Dufour, et l'abbé Boulanger, aumônier.

Contrairement à ce qu'on avait prévu, à la minute suprême, Dufour fit preuve d'un courage extraordinaire. Calme, sans fanfaronnerie, il se confessa, assista à la messe, fit le signe de la croix à plusieurs reprises et communiqua. Il fut ensuite livré aux aides de M. Deibler, pour la toilette présidant l'exécution. Il continua à faire preuve d'un grand courage, et qui provoqua une vive émotion chez ceux qui l'entouraient.

Après avoir reçu les secours de la religion, il ne se préoccupa plus que de ses fils. Il s'entretint avec son jeune défenseur, auquel il recommanda de prendre soin des intérêts de l'enfant et exprima le regret de ne pas l'avoir revu alors une fois. M. Serpant lui présenta alors une photographie de l'enfant, qui est âgé maintenant de huit ans. Il l'embrassa, la plaça dans la poche de son pantalon pour l'emporter dans la tombe.

Le condamné marcha avec calme vers l'échafaud se trouvant sur la dernière marche de l'escalier de la prison; il parlait encore de son fils à M. Serpant, qui était ému jusqu'aux larmes.

Avant d'aller à la mort, il demanda ses gardiens, leur serra la main et les remercia.

A 4 h. 45, Paul Dufour se présentait devant la guillotine, montée à quelques mètres en face de la porte de la prison.

Quelques secondes après, justice était faite et le corps fut transporté au cimetière de l'Est, où il fut inhumé en présence de M. Eudart, commissaire de police.

La nuit, moins froide que la veille, fut calme sur la place et dans les jardins en face de la prison, plusieurs centaines de personnes assistèrent à l'exécution.

Truitte, le complice, qui avait été éveillé par les bruits faits à proximité de sa cellule, était vivement inquiet en voyant entrer le procureur et son avocat, mais sa figure changea d'expression quand il apprit sa grâce.

### Meurtrière de son ami une Wattrosienne est condamnée à cinq ans de réclusion

Paris, 9 mai. — La Cour d'assises de la Seine a jugé, cet après-midi, une femme de 45 ans, qui tua son amant Jean Farges, 27 ans.

L'accusée, Mme Julienne Roussiaux, née Briffault, à Wattrelos (Nord), était mariée à un coiffeur de Montreuil-sous-Bois, M. Roussiaux. Une première fois, elle avait abandonné le domicile conjugal pour suivre un ami. En 1928, elle connut un garçon du salon de coiffure de son mari, nommé Farges qui, marié lui-même et père de trois enfants, laissa sa famille et se mit en ménage avec sa patronne.

Ce faux ménage ne dura pas longtemps dans la capitale. Mme Roussiaux était tyrannique et retournait chaque semaine à Montreuil-sous-Bois pour voir ses enfants.

Après quelques semaines, il se sépara de sa femme et se maria avec Mlle Farges, qui travaillait à la rue Beauregard.

Le 19 avril, en quittant le salon de coiffure, Jean Farges venait de gagner la cour qui se trouve à côté, lorsque Julienne Roussiaux le suivit. Elle tira cinq coups de revolver sur Farges qui tomba foudroyé.

A l'audience, cet après-midi on voit apparaître une pauvre femme en deuil, aux traits ravagés. Elle est faible. On sait qu'elle est blessée elle-même après avoir tiré sur son amant. La halle s'est placée entre la première vertèbre cervicale et la moelle épinière qu'elle comprime. On n'a pu l'extraire.

Ainsi que le docteur Paul le déclara au cours de l'audience, elle est sous le coup d'un accident mortel, par suite de la place qu'occupe la balle. De toute façon, elle finira ses jours dans un hospice d'invalides.

La Cour d'assises a condamné Julienne Roussiaux à cinq ans de réclusion. Elle obtient le franc de dommages-intérêts de chacun des enfants, 25.000 francs.

### La plainte d'Almazoff aboutit à un non-lieu

Paris, 9 mai. — M. de Gentille, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte contre Incanou par violence, à la suite de la plainte déposée par Almazoff après son passage à la police judiciaire.

### LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE CARTHAGE

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le téléphone fonctionnera entre Paris et Alger l'année prochaine

Un de nos confrères de Paris a fait une enquête au ministère des P. T. T. sur la possibilité d'une liaison téléphonique ou radio-téléphonique entre la France et l'Algérie.

Il y a deux ans, lui a-t-on déclaré, M. Iokanowski, ministre du Commerce et des P. T. T., inaugura, avec succès, des essais de radiotéléphonie entre Paris et Alger. La nouveauté était faite de la possibilité de relier les réseaux téléphoniques algériens et métropolitain, par l'intermédiaire de deux stations radiotéléphoniques utilisant des ondes courtes.

Nous avons par le parti d'avancer à l'Algérie, dont le budget est autonome, le montant de sa dépense. Sur ces données, le budget des P. T. T. de 1930 pouvait obtenir du Parlement un crédit de 24 millions. « La liaison radiotéléphonique s'impose ». Dans la banlieue d'Alger vont être installés les postes émetteurs et récepteurs nécessaires.

L'émission sera assurée, en France, par le centre de Pontoise; la réception, par celui de Noisseau, non loin de Corbell. Nous nous déclinons en mesure d'inaugurer la radiotéléphonie franco-algérienne dans un an, quinze mois au plus tard.

La taxe est fixée à 100 francs environ par unité de conversation. 140 communications journalières suffiraient à les couvrir. Or, la moyenne des télégrammes échangés entre la France et l'Algérie est de 4.500 dans chaque sens. Le nombre minimum de 140 communications peut donc être atteint facilement.

D'autre part, le système est susceptible de donner simultanément trois communications; réduisant cette possibilité à deux seulement, le trafic de 140 unités serait coulé en six heures. Les communications, de dix-huit heures, consisteraient donc de dix-huit heures consécutives.

D'ailleurs, nous envisageons, d'ores et déjà, l'extension des relations radiotéléphoniques franco-algériennes à la Tunisie et au Maroc, ce qui nous vaudra, dans l'avenir, un trafic franchement rémunérateur.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### La plainte d'Almazoff aboutit à un non-lieu

Paris, 9 mai. — M. de Gentille, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte contre Incanou par violence, à la suite de la plainte déposée par Almazoff après son passage à la police judiciaire.

### L'enquête sur le rapt du général Koutiepoïf

Paris, 9 mai. — M. Delaig, juge d'instruction, a entendu aujourd'hui M. Viadimir Bontzeff, publiciste, demeurant 10, place du Panthéon, qui avait précédemment fait parvenir au juge d'instruction une note dans laquelle il signalait Janovitch et quelques autres personnalités du monde révolutionnaire russe comme ayant participé à l'enlèvement du général Koutiepoïf.

M. Bontzeff a déclaré au juge : « Il m'est impossible de vous donner, quant à présent, les noms des personnes de qui je tiens mes renseignements, mais aussitôt que je serai relevé du secret je m'en presserais de vous faire connaître ces noms ».

D'autre part le juge avait entendu le 27 janvier dernier le colonel Leitzeff, ancien chef d'état-major de l'armée russe, collaborateur de Koutiepoïf. Celui-ci avait déclaré qu'un cours d'un voyage en Russie en compagnie du général Koutiepoïf avait reçu en passant à Bucarest une bouteille contenant, disait-on, une liqueur centenaire qu'on l'avait prié de remettre au général. L'émulsion s'était acquittée de la commission, mais avait conseillé au général de ne point goûter à la liqueur.

A la suite de cette déclaration la bouteille avait été saisie au domicile du général et remise à M. Kohn, à Brès, directeur du laboratoire de toxicologie, pour analyse. Ce dernier a déclaré que le liquide contenu dans la bouteille suspecte ne contenait aucune substance toxique.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Un tremblement de terre détruit une ville persane

Téhéran, 9 mai. — De graves secousses sismiques ont été ressenties dans la Perse du nord-ouest, dans les régions d'Ormizah et de Salmas, causant de très graves dégâts.

Un premier séisme a été ressenti, lundi, à Salmas et une partie de la population a dû camper hors de la ville. Une seconde s'est produite pendant la nuit. De nombreux immeubles se sont écroulés, ensevelissant les habitants, qui n'avaient pas quitté la ville. On n'a pas encore fait connaître officiellement le nombre des victimes, mais il atteint 2.000.

La ville est détruite ainsi que ses faubourgs.

### Après les émeutes de Chalapour dans les Indes

Bombay, 9 mai. — Les femmes et les enfants évacués de Chalapour sont arrivés à Pouna, mais ils n'ont pu donner de renseignements sur la situation. On croit cependant que parmi les victimes des troubles, dont le nombre exact n'est pas encore connu, se trouvent trois policiers que la foule aurait arrosés de pétrole et brûlés vifs.

Un second train transportant des femmes et des enfants de Chalapour est arrivé à Pouna. Le total des évacués est de cent cinquante. Ils ont déclaré que les émeutes, qui ont cessé seulement à 18 heures, ont dégénéré en lutte hindou-musulmane. Les policiers qui ont été brûlés vifs sont des mahométans. Des renforts sont arrivés à 22 h. 30.

Les autorités estiment qu'il y a eu une douzaine de morts, mais les évacués croient que le nombre des victimes est beaucoup plus élevé. Tous les policiers ont été blessés.

A Lahore, on a arrêté, par sédition, le secrétaire général du Congrès de Lahore.

M. Patel est arrivé à Surat. Il se rendra au Congrès des ouvriers du Gujarat au début de ce mois.

Un communiqué officiel dit que les policiers et les agents de la gabelle ont fait preuve de sang-froid et de grande patience en face des provocations des volontaires de la désobéissance civile. Les témoignages recueillis montrent que la cruauté dont on les accuse n'a pas été prouvée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### La plainte d'Almazoff aboutit à un non-lieu

Paris, 9 mai. — M. de Gentille, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte contre Incanou par violence, à la suite de la plainte déposée par Almazoff après son passage à la police judiciaire.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### La plainte d'Almazoff aboutit à un non-lieu

Paris, 9 mai. — M. de Gentille, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte contre Incanou par violence, à la suite de la plainte déposée par Almazoff après son passage à la police judiciaire.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### La plainte d'Almazoff aboutit à un non-lieu

Paris, 9 mai. — M. de Gentille, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte contre Incanou par violence, à la suite de la plainte déposée par Almazoff après son passage à la police judiciaire.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### La plainte d'Almazoff aboutit à un non-lieu

Paris, 9 mai. — M. de Gentille, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte contre Incanou par violence, à la suite de la plainte déposée par Almazoff après son passage à la police judiciaire.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### La plainte d'Almazoff aboutit à un non-lieu

Paris, 9 mai. — M. de Gentille, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'information ouverte contre Incanou par violence, à la suite de la plainte déposée par Almazoff après son passage à la police judiciaire.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée.

### Le Congrès Eucharistique de Carthage

Tunis, 9 mai. — Un dîner et une réception ont eu lieu à la résidence générale en l'honneur du Vicaire du Pape et des personnalités ecclésiastiques présentes au congrès eucharistique.

Des membres du Parlement assistaient également à cette réception. A minuit, à la cathédrale de Carthage, une messe solennelle a été célébrée